

Date de mise en ligne: 30 avril 2025

EXTRAIT D'ARRETE PORTANT REFUS DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N°

du

Par décision municipale n° DP 94078 25 00031 du

2 5 AVR. 2025

Transmise en Préfecture le

Une autorisation de déclaration préalable a été REFUSEE à

Monsieur MOFIRA LAMARO Abdel-Aziz

Domicilié (e)

17 Cours Paul Verlaine

94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation :

Sur un terrain sis

installation d'une pergolas autoportée bioclimatique 18 m²

17 Cours Paul Verlaine

Cadastré

AM482



Villeneuve-Saint-Georges, le

2 5 AVR. 2025

Pour le Maire, par délégation, La 5ème Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Nous soussigné Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage de refus d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale 2.5 $^{\text{AVP}}$ 2025 $^{\text{n}}$ $^{\text{O}}$ DP $^{\text{O}}$ 94078 $^{\text{O}}$ 25 00031

a été affichée en Mairie du

au

conformément aux textes en

vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,